



CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

DELIBERATION du BUREAU de la Communauté
N° 2023 – B – 041

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2023-B-037



Séance du 29 novembre 2023

DEMANDE DE FINANCEMENT DETR SERVICE DE GESTION DES DECHETS 2024

L'an deux mille vingt-trois, le 29 novembre à 18h00, les membres composant le Bureau de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à Aubusson, sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement le 24 novembre 2023.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Valérie BERTIN et Catherine DEBAENST, et Messieurs Denis PRIOURET, Philippe ESTERELLAS, Didier TERNAT, Laurent LHERITIER, Claude BIALOUX et Alain DETOLLE.

ETAIENT EXCUSES : Céline COLLET-DUFAYS et Jean-Luc LEGER

Dans le cadre du fonctionnement courant des activités du Service Public de Déchets, mais aussi dans une perspective d'optimisation technique et d'amélioration des performances, des investissements structurants sont nécessaires. Pour la préparation de l'année 2024, certaines opérations ont été identifiées comme prioritaires.

Celles-ci font l'objet d'une demande d'aide DETR au titre de la rubrique 11 « traitement des déchets ménagers et assimilés ». Les investissements envisagés sont les suivants.

Acquisition de bacs de collecte

La Communauté de communes assure la collecte des déchets ménagers résiduels et déchets recyclables en régie. Outre une équipe de chauffeurs-ripeurs et d'un parc de véhicules BOM, elle dispose d'un parc important de conteneurs de collecte qui permet des apports en points de regroupement. Les conteneurs sont différenciés « bacs vert » (OMR) et « bacs jaunes » (Recyclables) et de plusieurs contenances en fonction des sites de regroupement (centres-bourgs, villages, hameaux isolés, etc.). Il est estimé environ à 2 100 unités de bacs OMR et 1 000 unités de bacs RS.

Le passage en Extension des Consignes de Tri, qui permet d'augmenter la collecte des déchets recyclables, impose cependant le déploiement généralisé de nouveaux bacs adaptés. Celui-ci doit pouvoir se faire progressivement pour permettre leur installation sur le terrain et la réorganisation progressive des tournées.

Par ailleurs, le parc de conteneurs est globalement ancien, vétuste et vieillissant et de nombreuses unités méritent d'être remplacées. Pour cela, il est prévu en 2024 l'acquisition de :

- **100 unités de bacs de collecte OMR 660 L**

- **300 unités de bacs de collecte RS 770 L**

La société SHÄFER nous fournit depuis plusieurs années les équipements nécessaires et bien adaptés. Le devis sollicité s'élève à hauteur de **63 250,00 € HT**. Une mise en concurrence sera nécessaire.

Sécurisation du site de la déchetterie du Thym

La déchetterie intercommunale du Thym est un site très fréquenté, 18 000 passages par an avec des pics de fréquentation à 150 passages par jour en période estivale. Plusieurs problématiques de gestion y sont identifiées : d'une part la sécurité des usagers et celle des agents en poste, d'autre part les modalités d'utilisation du site. Un travail important de restructuration est en cours avec une double perspective, l'amélioration des performances et l'optimisation des modalités d'usages (signalétique, règlement du site, reconfiguration des aires d'apport et du haut de quai, etc.)

Trois opérations d'aménagements sont envisagées pour l'année 2024 en vue d'optimiser et de sécuriser cet espace.

➔ Réfection des balustrades des hauts de quai et des clôtures du site

La collecte des flux de déchets encombrants, ferrailles, mobiliers usagers, cartons et bois s'effectue en haut de quai par des apports directs dans les bennes de collecte. A ce jour, la seule sécurisation est assurée par un rebord béton d'environ 30 cm. Il est nécessaire, pour la mise en sécurité, de procéder à l'installation de rambardes et gardes corps pour réduire tout risque de chute dans les bennes.

Par ailleurs, le site n'est pas sécurisé et en l'absence d'une clôture, il est possible de s'y introduire à tout heure. Il est nécessaire de compléter la mise en clôture du site, en particulier sur les points où elle n'existe pas.

La société LARBALETIER est spécialisée dans la fourniture et l'installation des matériels nécessaires (tel que les équipements de la déchetterie des Alluchats notamment) et le devis sollicité s'élève à hauteur de **30 788,88 € HT**.

➔ Installation d'une barrière au point de contrôle d'entrée du site

En cas de forte affluence, les moyens humains limités sur le site ne permettent pas d'assurer le contrôle d'entrée aux zones de dépôt. En l'absence d'un agent pour gérer le flux des véhicules entrants, les usagers pénètrent librement sur le site. Outre un afflux important conduisant en général à une dégradation de la qualité du geste de tri, une forte fréquentation provoque aussi un risque accru d'incidents ou d'accidents, notamment lors des manœuvres des véhicules.

Pour cela, il est envisagé l'installation, au point de contrôle, d'une barrière dont l'ouverture pourra être télécommandée par le gardien du site. Les gardiens pourront donc assurer la maîtrise de la fréquentation du site en fonction du nombre d'usagers et éviter les périodes de tension liées à une présence trop importante de personnes sur le site. Il s'agira aussi de disposer de plus de temps, en haut de quai, pour l'accompagnement des usagers dans leur geste de tri et d'optimiser ainsi la qualité des collectes.

La société SETIN spécialisée en petits équipements et fournitures courante de quincaillerie, propose une solution répondant à ce besoin spécifique, le devis établi s'élève à hauteur de **2 079,32 € HT**.

➔ Acquisition d'un local modulaire pour les agents

D'une manière globale, les équipements disponibles sur la déchetterie du Thym sont modestes peu fonctionnels. Les agents disposent d'un local d'accueil, servant aussi de remise et d'un second local technique, mal utilisé actuellement. Le site ne dispose plus de sanitaires adaptés, ni d'espace propre pour le personnel (vestiaire, douche, repos).

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail et de la réorganisation du site, il est envisagé l'acquisition d'un module pré-équipé d'un sanitaire, d'un espace de douche et d'un espace kitchenette pour les opérateurs en poste sur site. La Communauté de communes étant locataire du site, il n'est pas opportun d'envisager une construction pérenne. L'acquisition d'un tel matériel mobile offre la possibilité de disposer d'un investissement de long terme qui pourra être réutilisé sur un futur site.

Il s'agit aussi de libérer un module actuellement mal utilisé pour le transformer en un véritable poste de travail et bureau. Le troisième équipement (chalet) serait de fait, dédié uniquement à la réception et accueil des usagers.

La société BTPMAT propose un équipement modulaire parfaitement adapté aux besoins identifiés, le devis établi s'élève à hauteur de **13 430,00 € HT**.

Équipement de collectes sélectives

La gestion des flux de déchets du territoire passe aussi par le déploiement de collectes sélectives portant notamment sur le verre à recycler, les textiles ou autres. Pour cela, une centaine de colonnes à verre sont déployées sur le territoire.

La collectivité assure aussi un service de collecte des cartons des professionnels, soit en porte à porte auprès de certaines entreprises, soit en points d'apport volontaire. Ce service, développé historiquement, doit faire l'objet d'une nécessaire optimisation. Aussi, dans le cadre d'une amélioration progressive du service, l'acquisition de nouveaux équipements est nécessaire. Pour cela, en 2024, il est envisagé :

- L'acquisition de **trois nouvelles colonnes à verre** pour le site du champ de Foire à Aubusson, il s'agit d'optimiser la collecte du verre à recycler sur le périmètre du centre bourg d'Aubusson et d'améliorer leur intégration paysagère sur ce site fréquenté, notamment par les touristes (aire de camping-car). Ces colonnes sont installées dans le cadre d'une réorganisation des points de collecte du centre-ville.
- L'acquisition de **colonnes dédiées à la collecte des cartons professionnels et domestiques**. Outre l'optimisation du service actuel, par la rationalisation des points de collecte sur des sites adaptés d'apport volontaire, il s'agit aussi de déployer une solution complémentaire pour capter une partie des flux aujourd'hui déposés dans les bacs de déchets recyclables (bacs jaunes) et qui passent, pour partie, en refus de tri au centre de recyclage. Ces équipements visent aussi à une meilleure intégration paysagère, en particulier dans le centre bourg d'Aubusson, plus particulièrement concerné. Ces colonnes sont installées dans le cadre d'une réorganisation des points de collecte du centre-ville et une future fin de la collecte des cartons en porte à porte auprès de commerçants. Des nouveaux points de collecte sont aussi envisagés sur le territoire :

- Colonnes cartons pour Aubusson : 4 unités pour le centre bourg et 1 unité pour la ZA du Mont
- Colonnes cartons pour le reste du territoire : 1 unité pour le bourg de Gentioux-Pigerolles, 1 unité pour la Commune de Felletin, 1 unité complémentaire pour poursuite du déploiement

Les équipements fabriqués par la société STCM et en particulier les conteneurs en bois sont des solutions répondant aux attentes tant techniques qu'esthétiques. Le devis établi pour ce parc de nouvelles colonnes s'élève à hauteur de **19 126,00 € HT**.

Plan de financement prévisionnel des opérations

Au regard du taux de financement possible pour ces trois opérations, le plan de financement prévisionnel serait le suivant :

Opération	Dépenses			Recettes	
	Détails	Fournisseur	Devis HT	Montant aide DETR 35 %	Autofinancement HT
Equipement de collecte	Fourniture de conteneurs de collecte RS (300u) et OMR (100u)	SHÄFER	63 250,00 €	22 137,50 €	41 112,50 €
Sécurisation de la déchetterie du Thym	Fourniture et pose de balustrades et équipement de protection du site	LARBALETIER	30 788,88 €	10 776,11 €	20 012,77 €
	Fourniture d'une barrière pour disposer d'un point de contrôle	SETIN	2 079,32 €	727,76 €	1 351,56 €
	Fourniture d'un lola modulair WC, douche, espace repos	BTPMAT	13 430,00 €	4 700,50 €	8 729,50 €
Colonnes de collecte selective	Fourniture de colonnes bois pour verre (3u) et cartons (8u)	STMC	19 126,00 €	6 694,10 €	12 431,90 €
			128 674,20 €	45 035,97 €	83 638,23 €

Les montant prévisionnel de dépenses s'élèverait à hauteur de **128 674,20 € HT**. L'aide prévisionnelle DETR attendue, au taux de 35%, est d'un montant de **45 035,97 €** et la part d'autofinancement de la Communauté de communes de **83 638,23 €**.

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE :

- **D'ACCEPTER LE PLAN DE FINANCEMENT prévisionnel ci-dessus**
- **D'AUTORISER la Présidente à faire les demandes de financement afférentes auprès de l'Etat, et toute modification du plan de financement suivant les modalités d'intervention retenues par l'Etat et les devis estimatifs.**

Ainsi fait et délibéré le 29 novembre 2023 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le

PUBLIEE le

La Présidente,
Valérie BERTIN

